

Bordeaux, le 20 janvier 2026

AVIS DE VIGILANCE CRUES

CONFLUENCE GARONNE – DORDOGNE

Sur information du service de prévision des crues Gironde Adour Dordogne, le préfet de la Gironde retransmet la :

VIGILANCE JAUNE

sur l'ensemble des communes de la confluence Garonne et Dordogne à **partir du mercredi 21 janvier 2026 matin.**

Situation actuelle et évolution prévue :

Par propagation de la crue du Tarn, la hausse du niveau de la Garonne se poursuit ce mardi matin. Des premiers débordements pourraient être observés lors des pleines mers de mercredi et jeudi matin sur le secteur de Bordeaux, ce qui entraîne la mise en vigilance jaune sur le tronçon confluence Garonne Dordogne. Faibles débordements lors de marées hautes.

Conséquences possibles :

Des montées rapides des eaux et/ou des premiers débordements localisés sont possibles. Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles localement.

Des prévisions graphiques sont disponibles aux stations de Bordeaux.

Prévision des hauteurs d'eau attendues		
Stations	Date et heure	Cotes à l'échelle
Bordeaux	20/01/26 20:40	Entre 5,56 et 5,76
	21/01/26 08:50	Entre 5,88 et 6,12
	21/01/26 21:10	Entre 5,86 et 6,15

À réception de ce message, il est demandé aux maires de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens ainsi que d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

- Tenez-vous informé de la situation
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable
- Évitez de pratiquer des activités nautiques
- Conformez-vous à la signalisation routière et ne vous engagez pas sur une route immergée, même partiellement

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la crue : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

Prefecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)


Le Sous-Prefet directeur de cabinet,

Destinataires pour action : CODIS 33 – CORG 33 – DDSP/CIC – DDTM/SRGC – GPMB – Bordeaux Métropole – Maires des communes situées sur la Garonne entre Ambès/Labarde en aval et Portets/Langoiran en amont – sur la Dordogne entre Ambès/Saint-Seurin de Bourg en aval et Libourne/Arveyres en amont

Destinataires pour information : Secrétaire général de la préfecture – Sous-préfets de Libourne, Langon, Lesparre et Blaye – DREAL – Météo-France – PCGI Airbus – SPC GAD – Médias radio/TV 33